

**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES**
Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 04 Juin 2025. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 17 membres, absents excusés ayant donné procuration : 9 membres, absents excusés : 3 membres, absent : 0 membre

POINT N°497**RAPPORT ANNUEL 2024 DES ÉLUS MANDATAIRES AU SEIN DE LA SPL EVA et RAPPORT DE GESTION 2024**

Mme la Maire suspend la séance et donne la parole à M. Thomas BELLICAM, Directeur de la SPL EVA, pour présenter les rapports.

La Société Publique Locale Evènement en Val d'Argent (SPL EVA) a été créée à l'initiative de la Commune de Sainte-Marie-aux-Mines et de la Communauté de Communes du Val d'Argent.

L'article L.1524-5 alinéa 14° du Code Général des Collectivités Territoriales, dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis, au moins une fois par an, par leurs représentants au Conseil d'Administration.

En application de ces dispositions, les administrateurs de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines à la SPL EVA nommés par la ville présentent un rapport annuel écrit devant le conseil municipal au titre de l'exercice 2024.

Ce rapport a pour objectif de renforcer l'information des élus municipaux, afin de s'assurer que la SPL EVA agit en conformité avec les positions et actions engagées par la ville de Sainte-Marie-aux-Mines.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir pris connaissance des documents présentés en annexe

DONNE UN AVIS FAVORABLE sur le rapport des administrateurs désignés par la ville, établi sur l'activité de la SPL EVA au titre de l'exercice 2024 et au rapport de gestion 2024 joints en annexe de la présente délibération.



VILLE DE

**Sainte-Marie
aux-Mines**

Accusé de réception en préfecture
068-216802983-20250604-497_2025-DE
Date de télétransmission : 10/06/2025
Date de réception préfecture : 10/06/2025

PREND ACTE des rapports de la SPL EVA présentés au titre de l'année 2024

La secrétaire de séance

Camille IMHOFF

La Maire

Noëllie HESTIN